



ARDENNE rives de meuse

Lettre d'information

Janvier 2026

I Réouverture du Centre de tri des Ardennes

Le centre de tri des Ardennes, situé à Charleville-Mézières a complètement brûlé en juillet 2022 suite à l'**auto-combustion des batteries au lithium (erreur de tri !)**.

La chaîne de tri a été **entièrement détruite** ce qui a contraint Valodea, Syndicat mixte de traitement des déchets ardennais, à transférer l'intégralité des collectes sélectives des usagers ardennais vers **d'autres centres de tri partenaires**.

Ces dernières années ont été consacrées à la **démolition** des parties inexploitable du centre de tri, à la **dépollution** et pour finir à la **reconstruction** du site.

La réouverture est prévue prochainement, ainsi il est important de **redoubler de vigilance** afin que ce malheureux événement ne se reproduise plus.

INTERDIT !



Attention, les piles et les batteries ne sont pas des emballages et causent des risques d'incendie dans les centres de tri. Elles sont à rapporter dans les points de collecte.

TYPES DE DÉCHETS ACCEPTÉS DANS LES SACS OU BACS DE TRI SÉLECTIF



Bouteilles et flacons en plastique



Briques Alimentaires



Emballages en carton



Emballages en métal



+ petits alu



Papiers, journaux, magazines



Barquettes



Sacs et sachets



Films



Pots et boîtes

Exemples d'erreur de tri qui perturbent les chaînes de tri : vêtements, appareils électroniques, emballages alimentaires non vidés